

Les Jardins Franciliens prennent un nouvel essor

Bientôt les premiers jardins familiaux labellisés !



Le groupe Ecocert, organisme international de contrôle et de certification de l'agriculture et de l'alimentation biologique a créé il y a 5 ans le label Eve® (Espaces Verts Ecologiques®). Ce dernier était tout d'abord destiné aux collectivités soucieuses de réduire, via un plan de gestion différenciée, leur « pression écologique » sur les espaces verts dont ils ont la charge.

Depuis la première certification en 2006 sur un site de la ville de Paris, beaucoup d'autres gestionnaires publiques ou privés ont emboité le pas. C'est à notre tour !

La première labellisation « écologique » de jardins familiaux sera menée par le Conseil Général des Hauts de Seine sur l'ensemble du Parc départemental du Chemin de l'Île à Nanterre. Puis, la Fédération se consacrera aux sites du Tram Val de Seine à St Cloud (92), du Parc de la Poudrerie à Sevran (93) et de Marolles en Hurepoix (91).

Notre choix s'est porté sur des sites très distincts, offrant ainsi une vue représentative de nos jardins franciliens ainsi, bien sûr, qu'un potentiel écologique certain.

Un audit sera mené par ECOCERT durant l'automne afin de valider l'engagement de ces sites dans le respect de notre charte Jardinage et Environnement qui prescrit, instamment, une gestion naturelle des sols, de l'eau, des déchets verts et de la biodiversité.

Nous souhaitons, bien sûr, que ce ne soit qu'un premier pas vers la généralisation de cette certification qui valorisera vos efforts et permettra à la Fédération d'être un acteur incontestable dans la prise en compte des enjeux environnementaux.

Florent Roubinet, Animateur Environnement FNJFC

Photo : Liliane Lenfant